

CONVENTION REUSSITE EDUCATIVE

Année scolaire 2025/2026

Pour le prêt de livres

Entre le Réseau de Lecture Publique d'Auxerre et le Service Réussite éducative

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :

Comme chaque année, nous serons heureux de vous accueillir pour l'emprunt de documents.

Pour que notre partenariat se déroule dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte les points suivants :

- L'inscription est gratuite et permet d'emprunter dans les bibliothèques d'Auxerre.
- Le prêt est autorisé jusqu'à **20 documents**, pour une durée de **1 mois** maximum.
- Il est demandé de ne pas échanger les livres entre animateurs.
- La carte nominative est réservée aux emprunts de livres destinés aux actions réalisées dans le cadre de Coup de pouce et non à des fins personnelles.

RESPECT DES LIVRES

L'emprunteur s'engage à respecter le règlement de la bibliothèque et est responsable des livres empruntés.

Tout livre détérioré ou non restitué devra être racheté dans les plus brefs délais.

Au troisième rappel, un titre de recettes sera émis.

L'ensemble des documents doit être rendu avant le 19 juin 2026.

L'inscription ne sera validée qu'après réception de ce document dûment rempli et signé par le responsable du Service Réussite éducative.

Nous vous remercions de votre collaboration.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout autre renseignement.

A bientôt !
L'équipe de la Bibliothèque

**Lu et approuvé,
Le responsable du Service
Réussite éducative**

Nom et prénom

.....

**Lu et approuvé,
L'animateur**

Nom et prénom :

.....

Niveau :

.....

Téléphone :

Mail :

À

À

Le

Le

Signature et cachet

Signature

Information : Vous pouvez consulter votre compte-lecteur (liste des documents empruntés, dates de retour, effectuer des réservations, ...) sur le site web de la bibliothèque www.bm-auxerre.fr .